## Église de Sainte-Anne-des-Lacs

# Chronique d'une mort annoncée

MARIE-ANDRÉE CLERMONT

**Il n'y aura plus de messes à l'église Sainte-Anne-des-Lacs après le 27 septembre. Manque de prêtres, fidèles trop peu nombreux. C'était à prévoir: la pratique religieuse décline au Québec depuis la Révolution tranquille. Les prêtres vieillissent sans qu'il y ait de relève.**

Photos : Gilles W. Pilon

Les fidèles vieillissent et les jeunes générations délaissent l'église. Alors, c'est la fin des messes à Sainte-Anne-des-Lacs.

Sauf que… les fidèles ont l'impression de se faire arracher quelque chose de fondamental et se mobilisent. Des démarches ont été entreprises auprès de Monseigneur Pierre Morissette, évêque du diocèse, pour le maintien des messes au-delà de la date fatidique.

À la séance du Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs, le 10 août, une résolution en appui à la communauté chrétienne a été adoptée et la mairesse Monique Monette-Laroche a promis son soutien inconditionnel à cette cause.

Que perdront les fidèles au juste quand cesseront les messes?

- **La foi?** Non, ils continueront de croire en Jésus et en son message d'amour.
- **La possibilité d'aller à la messe?** Non, ils iront à Saint-Sauveur, à Prévost ou ailleurs.
- **L'accès aux sacrements, aux funérailles?** Non, ils auront accès aux baptêmes, mariages et funérailles à Saint-Sauveur ou ailleurs.

**Ce qui sera perdu, c'est l'appartenance à la communauté chrétienne de Sainte-Anne-des-Lacs**, qui s'est tissée au fil des ans depuis 1940. Les assistances, autrefois nombreuses, se réduisent aujourd'hui à une quarantaine de participants chaque dimanche – mais ces quarante personnes se retrouvent avec plaisir pour prier, chanter avec la chorale, partager les nouvelles, s'entraider, se réjouir du bonheur des uns, compatir à la douleur des autres.

*— Quoi? Toi, tu crois en Dieu? Tu vas à l'église? Je n'en reviens pas! Moi qui te pensais intelligente!*

Un collègue m'avait lancé cette boutade dans les années 1990. De vingt ans mon cadet, il était célibataire, enthousiaste, plein d'énergie. Sa boutade m'avait fait réfléchir.

Oui, j'ai la foi. J'adhère surtout au génial message de Jésus: *Aimez-vous les uns les autres*.

Oui, je vais à l'église. J'ai besoin de me recueillir, de réfléchir, de m'unir à une communauté pour prier.

Ceci dit, je comprends pourquoi la pratique religieuse a décliné. En tant que femme, j'ai longtemps rêvé qu'un virage soit pris pour faire place au sacerdoce féminin. J'aimerais que mes amis divorcés ou homosexuels soient accueillis à l'église. J'accepte mal la position de Rome sur le contrôle des naissances et l'avortement… Dans les années 1960, le Concile Vatican 2 avait pourtant insufflé un grand élan d'espoir et de liberté, qui s'est, hélas! estompé par la suite.

Si je continue à croire malgré tout, c'est que l'enseignement de Jésus n'a jamais perdu sa pertinence.

Il y a en moi un espace que ne nourrissent ni la culture, ni la musique, ni les arts, ni les conversations, ni rien d'autre… mon petit coin intime de silence, de prière et de réflexion. Appelons ça spiritualité.

J'ai aussi besoin de créer des liens avec des personnes qui s'abreuvent à la même foi que moi.

J'ai revu mon ancien collègue il y a quelques mois. Un homme mûr, marié, divorcé, remarié, père de cinq enfants. Heureux. Encore rempli d'énergie, épanoui par la paternité.

*— Tu sais, m'a-t-il avoué, je vais à l'église moi aussi, maintenant. Nous avons trouvé une paroisse où nous sentons une réelle appartenance. C'est une femme qui en est pasteure. Nous participons toute la famille à la préparation et au déroulement des offices, aux œuvres communautaires, à la soupe populaire, aux activités d'entraide. Je trouve important que mes enfants aient cette dimension dans leur vie.*

Et voilà! Tout est dit. La foi, ce n'est pas seulement adhérer à un message, c'est aussi le mettre en pratique dans un engagement social. Prier ensemble, c'est une chose. Se soutenir collectivement, c'en est une autre. Mettons tout cela en symbiose et on a une communauté chrétienne.

C'est cette communauté chrétienne qui est menacée d'extinction à Sainte-Anne-des-Lacs.

## Dimanche 2 août à l'Église Sainte-Anne-des-Lacs

# Célébration œcuménique

RODOLPHE GIRARD

Au-delà de la symbolique spirituelle et religieuse et sans tomber dans la sociologie, il est remarquable de voir deux communautés linguistiques différentes, une francophone et l'autre anglophone participer à l'unisson à une assemblée chrétienne.

Durant la célébration, le clivage linguistique était palpable et apparent, que ce soit à l'homélie, à la lecture des textes liturgiques ou lors des chants de la chorale. Malgré tout on y trouve de la part des personnes présentes une volonté de partage et d'idéal de notre patrimoine religieux.

Depuis l'annonce de la fermeture de l'Église, qui doit avoir lieu le 27 septembre prochain et qui serait due à un manque de prêtres et à des assistances faméliques aux célébrations dominicales, cette cérémonie a eu l'effet d'un baume pour la communauté chrétienne de Saint-Anne-des-Lacs.

## MOT DE LA MAIRESSE

*Monique Monette Laroche*

Et vous, avez-vous passé du bon temps durant la saison estivale ? Profitons des derniers moments de détente que nous propose cette belle saison pour explorer notre village. Arrêtez-vous quelques minutes au parc Henri-Piette afin de disputer une partie de pétanque entre amis, regarder les enfants s'amuser comme si le temps ne pouvait s'arrêter, observer, peut-être, les oiseaux venir vous siffler une ritournelle et pourquoi pas, partager un sandwich avec les gens que vous aimez !

Le parc Parent commence à se parer de ses belles couleurs afin de vous séduire et vous offrir un beau moment de détente. Venez essayer la belle glissoire rouge et vous balancer au gré du vent tout en tentant de toucher les nuages du bout des pieds !

**Site Internet**

Vous avez probablement déjà « surfé » les pages du nouveau site Internet. Il se veut convivial et très simple. Vous y trouverez plusieurs informations des services municipaux. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions en utilisant le formulaire disponible dans la page « Suggestions et requêtes ». Je peux vous assurer que nous lirons toutes les missives reçues.

**Collecte des ordures**

Depuis plusieurs années, un laxisme a été constaté lors de la collecte des ordures. La firme embauchée pour la cueillette ramassait vos ordures même s'ils étaient déposés dans un bac vert. Dorénavant, vos ordures seront ramassées seulement s'ils sont déposés dans un contenant autre que vert lequel doit être réservé exclusivement pour les matières recyclables. Ceci évite que les matières recyclables se mélangent aux ordures lors de la cueillette du lundi.

Nous devons tous faire un effort et prendre nos responsabilités en tant que citoyens, institutions ou commerces afin que notre Terre soit en santé pour nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

**Vitesse**

Avez-vous déjà marché sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs? Avez-vous déjà tenté de traverser ledit chemin? Pour l'avoir fait et tenté de faire... Je vous dis que ce n'est pas facile... Nous vous rappelons que dans certaines zones, la limite est de 30 km/h et partout ailleurs, 50 km/h. Vérifiez votre odomètre... Vous pourriez être surpris! Et surtout, pensez à la sécurité des piétons... ça pourrait être une personne que vous connaissez...

*Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !*

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

## SERVICES MUNICIPAUX

### ADMINISTRATION

#### VOS COORDONNÉES

En début d'année, nous vous avons demandé de nous transmettre vos coordonnées. Non pas pour vous transmettre des envois non sollicités mais bien afin de pouvoir vous rejoindre lorsque nécessaire. Par exemple, le Service des Travaux publics travaille sur votre chemin et doit vous demander si vous désirez faire enlever une pierre qui entrave partiellement votre entrée puisqu'ils procèdent au nivelage de la rue. Si nous ne possédons aucune coordonnée, ils continueront leur route. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez transmettre votre formulaire par la poste ou le déposer à la mairie.

### SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

#### LACS, COURS D'EAU ET FOSSÉS

Les eaux de ruissellement utilisent plusieurs tronçons pour aboutir au point le plus bas : le lac. Ces eaux ramassent systématiquement tous sur leur passage! D'où l'importance de garder son terrain propre. Néanmoins, il faut savoir que la formation de petits amas de mousse ou d'écume dans les cours d'eau est souvent de cause naturelle. Elle est liée à la présence de matière organique en décomposition provenant des végétaux aquatiques et terrestres ainsi entrainée vers les cours d'eau par les eaux de ruissellement. C'est lorsque la présence d'écume est fréquente, soutenue et allongée avec des bulles qu'il y a un potentiel de pollution des eaux (produits nettoyants). Dans le doute, communiquer avec nous aux postes 226 ou 230.

### SERVICE DE L'URBANISME

#### RAPPEL POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN CHIEN

Depuis quelques semaines, le Service de l'Urbanisme reçoit des appels au sujet de la garde des chiens. Nous désirons donc rappeler que les chiens doivent être gardés en tout temps sur la propriété de leur gardien au moyen d'une corde, d'une clôture ou d'un enclos. De plus, lors de la promenade votre animal doit être tenu en laisse. Toute omission à l'une ou l'autre des règles ci-dessus mentionnée constitue une infraction.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec nous aux postes 257 ou 224.

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

#### RÉSULTATS D'UN MINI-SONDAGE

Lors de la Journée de la famille, le directeur du Service des Travaux publics demandait aux résidents de compléter un court sondage.

Il en ressort que la grande majorité de ceux-ci sont satisfaits du déneigement, du respect de l'environnement et de l'efficacité général du service. Par contre, des améliorations sont souhaitées pour la gestion des nids de poule. Le service tiendra compte de vos commentaires afin d'être plus efficient.

Permettez-nous de vous rappeler que le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs appartient au ministère des transports du Québec, entre la 117 et l'église. En ce sens, lorsque vous nous faites part d'une situation, nous devons la référer à cette instance.

### SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

#### JOURNÉES DE LA CULTURE

Les 25-26 septembre prochains, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se joindra à l'ensemble du territoire du Québec pour célébrer la culture. Une belle programmation commune sur tout le territoire de la MRC des Pays-d'en- Haut afin de vous permettre de participer à plusieurs activités et de vous planifier un petit circuit culturel. Surveillez vos boîtes postales, vous recevrez la programmation sous peu.

#### PROGRAMMATION AUTOMNALE

Les inscriptions seront effectuées en ligne dès le 10 août et auprès du Service des Loisirs dès le 13 août. Des ententes avec les villes avoisinantes nous permet de vous offrir une gamme intéressante de cours. Surveillez le bulletin L'Étoile pour tous les détails.

#### SOIRÉE RECONNAISSANCE - DÉPLACÉE

La soirée de reconnaissance des bénévoles aura lieu ce printemps lors de la semaine de l'action des bénévoles se déroulant du 10 au 16 avril 2016.

#### REPAS COMMUNAUTAIRE - DE RETOUR CET AUTOMNE

À chaque premier mercredi du mois, venez partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 3$.Vous êtes invités dès 11h30 à la mairie Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, André Beaudry 450 224-5347.